

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 SECTEUR ENFANCE

Rappel des objectifs du projet

➤ Projet Enfance de la MJC de Rives

1. Contexte

Les collectivités locales s'accordent à dynamiser en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, une offre de loisirs harmonieuse en direction des enfants.

L'objectif général étant de permettre à tous les enfants de participer à des loisirs éducatifs à travers des conditions d'accès et d'accueil prenant en compte les écarts de ressources des familles et la répartition des équipements socioculturels et sportifs sur le territoire.

Ainsi que de soutenir l'épanouissement par l'accès à l'éducation et à la culture pour tous.

Suite à cet objectif et à la nouvelle convention d'objectifs établie entre la MJC et la municipalité les axes prioritaires identifiés pour le secteur enfance de la MJC jusqu'en 2023 sont :

- Créer du lien social et favoriser l'échange et la rencontre
- Faire émerger et accompagner des projets
- Assurer un rôle dans le développement local et la dynamique territoriale

C'est pourquoi la MJC propose à travers son secteur enfance un projet commun lié pour et par tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance sur la commune de Rives

Ce projet s'articule donc autour d'une réflexion commune autour de l'enfance/petite enfance du territoire. De ce fait il repose sur le partenariat avec les acteurs locaux et les équipes du territoire rivois de l'enfance/petite enfance.

La MJC de Rives s'inscrit dans cette logique et dans ce projet global, à travers son secteur enfance et l'ALSH des 3 Fontaines

Les objectifs du projet éducatif de l'ALSH des 3 Fontaines sont :

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté rassurant et sécurisant
- Prendre en compte la personnalité, les envies, besoins et attentes de l'enfant
- Favoriser la mixité sociale
- Permettre l'ouverture au monde
- Permettre à tous les enfants de participer à une valorisation commune
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement

2. Objectifs généraux et opérationnels

Ces objectifs généraux du projet éducatif de l'ALSH des 3 Fontaines, se déclinent en objectifs opérationnels dans le projet pédagogique de l'ALSH des 3 Fontaines.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté rassurant et sécurisant	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le rythme de l'enfant sur chaque temps d'activité en prenant en compte globalement l'ensemble de ses activités. - Favoriser une démarche de proximité avec les familles, l'école et les partenaires locaux. - Impliquer la structure dans les projets de la ville et des écoles afin qu'elle soit clairement identifiée comme partenaire privilégié par les habitants. - Donner à l'enfant des repères dans le temps et l'espace pour qu'il puisse gérer son temps d'activité de manière autonome. - Faire connaître et respecter les consignes de sécurité et de respect des autres et des lieux - Créer du lien avec les familles en organisant des ateliers ouverts, des goûters/repas partagés, des présentations de spectacle etc....
Prendre en compte la personnalité, les envies, besoins et attentes de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la prise d'initiatives, inciter l'enfant à faire des choix et le rendre acteur de son temps d'activité - Faire en sorte que les activités proposées soient pour les enfants des terrains d'investigations. - Valoriser systématiquement les productions des enfants sur les différents temps d'activités afin et à travers lui, de continuer à valoriser la structure. - Réinvestir les compétences des enfants dans l'ensemble des projets. - Mettre en place des espaces de paroles où les enfants pourront faire des propositions de projets d'activités. - Favoriser la prise de décision et de responsabilités - Sur chaque activité, faire appel à l'imaginaire des enfants, à leurs capacités propres pour adapter nos propositions et ne jamais mettre un enfant en échec - Permettre à tous les enfants de participer à une valorisation commune
Favoriser la mixité sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein d'un collectif dans le respect des autres. - Mettre en place des temps d'échanges entre les tranches d'âges à l'intérieur des propositions de la structure. - Mettre en place des projets « inter centre » afin de favoriser les échanges et la rencontre entre les enfants du territoire. - Accueillir des enfants porteurs de handicap et qu'ils soient respectés et acceptés par tous tel qui est
Permettre l'ouverture au monde	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement - Favoriser l'ouverture culturelle par des pratiques d'activités diversifiées, des rencontres d'œuvres, d'artistes et de lieux d'expressions artistiques. - Faire de chaque temps animé un temps de création et découverte. - Faire sur chaque temps des propositions d'activités diversifiées : autour de l'expression, des arts visuels ou des jeux sportifs etc.... - Permettre aux enfants d'avoir accès à divers événements culturels : spectacle, festival etc....

Description du déroulement du projet pendant l'année

- *Conformité avec le projet prévu dans le schéma de développement*
- *Difficultés rencontrées, etc...*

1. Description de l'ALSH des 3 Fontaines

La MJC de Rives est missionnée par la municipalité de Rives pour gérer l'accueil de loisirs des 3 fontaines. Pour apporter une réponse adaptée aux besoins des familles Rivoises et de leurs enfants, la MJC de Rives met en place un accueil de loisirs sans hébergement ouvert les mercredis et les vacances scolaires :

- Tous les mercredis sauf les 2 premiers mercredis de septembre
- Toutes les vacances sauf les vacances de fin d'année

2. Précisions sur l'ALSH des 3 Fontaines en 2019

Suite à la décision de la municipalité, la commune de Rives a pris la décision de repasser à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.

La MJC de Rives et son secteur enfance s'est adapté en ouvrant l'ALSH des 3 Fontaines en journée entière sur les mercredis.

Ceci pour pouvoir répondre à la demande des familles Rivoises et de leurs enfants.

Les mercredis de janvier à décembre 2019 :

- Les inscriptions se font par période de vacances à vacances.
- Possibilité d'inscrire les enfants à la journée ou à la demi-journée sans repas (matin ou après-midi)
- Ouverture aux familles de 7h45 à 18h15.
- Repas assurés par un traiteur (Cécillon) en liaison froide

Les vacances 2019 :

Plusieurs possibilités pour les familles afin de répondre au mieux à leur besoin :

- Inscription à la semaine soit 4 ou 5 journées, soit 4 ou 5 demi-journées sans repas (matin ou après-midi) Avec la possibilité sur les semaines avec un jour férié d'inscrire sur 3 ou 4 journées ou demi-journée sans repas.
- Inscription également des enfants à la journée ou à la demi-journée sans repas (matin ou après-midi), en fonction des places disponibles.
- Ouverture aux familles de 7h45 à 18h15
- Repas assurés par un traiteur (Cécillon) en liaison froide.

En règle générale :

- Accueil depuis juin 2010 d'enfants porteur de handicap, suite à une formation proposée par la CAF, le bâtiment est aux normes.
- Depuis novembre 2012, nous pouvons accueillir 12 enfants âgés de 3 ans. L'agrément pour les moins de 6 ans est de 32 enfants, dont les 12 enfants âgés de 3 ans.
- Des activités éducatives, créatives, sportives et culturelles. Des sorties à la journée ou demi-journée (spectacles vivants, piscine, luge, balades ...)
- Un grand espace extérieur entièrement clos, avec jeux de motricité pour enfants, bacs à sable.
- L'intérieur du bâtiment : 1 grande salle polyvalente, 3 salles d'activité dont 1 réservée aux petits avec des jeux adaptés, salle de repos, infirmerie, salle de restauration.

Nos propositions visent en premier lieu à offrir une diversité, pour que chaque activité soit un champ d'investigations pour l'enfant.

En deuxième lieu, c'est la complémentarité éducative avec l'école que nous visons. Les activités ALSH peuvent réinvestir des compétences scolaires, en particulier langagière ou autour de la motricité. Ces compétences scolaires peuvent et doivent être réinvesties par les animateurs de manière non scolaire. C'est en cela et part cette démarche que nous pouvons être en complémentarité éducative.

Afin de répondre de manière transversale aux objectifs fixés, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs des 3 Fontaines, met en place plusieurs projets sur l'année selon les logiques suivantes.

- Les mercredis sont autour des arts visuels et du spectacle vivant, avec 3 spectacles créés par les enfants et joués devant les familles.
- Les vacances sont autour des jeux grandeurs nature. Nous privilégions aussi pendant les vacances les inters centre, les sorties.... Chaque fin de vacances est clôturée par un jeu en famille grandeur nature afin de mobiliser parents et familles.

Sortie Loisirs et Culturelles proposées :

- Spectacles jeunes publics proposés par la M.J.C. de Rives ou autres M.J.C.
- Participation au procès de Mr Carnaval 2019 : Fabrication de « Mr Carmentran » et défilé.
- Sortie au bois vert
- Sortie au lac de Charavines
- Sortie piscine de Rives
- Sortie jeux de piste dans Rives pour découvrir son environnement
- Sortie montagne (stage escalade)
- Sortie luge à l'Alpes du Grand Serre
- Inter centre avec les MJC de l'Union et du Pays Voironnais

Nous privilégions les sorties en ville et dans le Pays Voironnais afin que les enfants puissent appréhender et connaître leur environnement proche.

Les Projets Union des MJC :

La MJC de Rives fait partie de l'Union des MJC du Pays Voironnais. Le but étant de mutualiser les compétences et les moyens au sein des différentes équipes d'animation. Ceci permettant d'offrir une plus large gamme d'animations aux différents publics et ainsi permettre aux enfants de découvrir les richesses du territoire du Pays Voironnais.

L'ALSH des 3 Fontaines s'investi dans les projets tel que :

- Ronde des Mômes : inter centre sur la journée entre les 4 MJC de l'Union (Tullins, La Buisse, Voreppe et Rives). Sur cette année 2019 12 enfants de chaque MJC se sont rencontrés autour du thème des arts de rue. Des enfants de 6/8 ans ont participé à des ateliers initiation magie, théâtre, hip hop et graph.
Ce projet avait été réfléchi en lien avec le projet SAX des différents secteurs jeunes. Cependant juste le thème a été exploité, les emplois du temps entre les 2 secteurs jeunesse et enfance n'ont pas permis d'échanger avec les jeunes.
- Fête de la science organisée à Voiron sur la journée entière
- Inter centre : sur chaque période de vacances, chaque MJC de l'union accueille un groupe d'enfant une après-midi et s'occupe de l'animation.
- Les séjours mutualisés ont été abandonnés

Les activités mobilisant un intervenant extérieur :

Pour les projets Union :

- Intervenant magie
- Intervenant hip-hop

Pour l'ALSH, cela concerne surtout les mini camps et les stages l'été :

- Intervenant escalade
- Intervenant équitation et voltige

L'Espace passerelle :

L'espace Passerelle est **un espace ouvert et réservé aux 11-13 ans**. Ses objectifs sont de :

- **favoriser la transition entre le secteur enfance et le secteur jeunesse,**
- **de faire découvrir aux plus jeunes l'ensemble des activités possibles au sein du foyer,**
- mais également **d'accompagner ces pré-ados vers plus d'autonomie, de prise d'initiatives et prises de décisions collectives.**

Les mini-camps :

Des mini-camps sont programmés chaque été. En 2019, 3 séjours et 1 stage ont été proposés :

- Séjour poney pour les 6/8 ans à Faramans en juillet 2019
- Séjour aquatique pour les 9/12 ans à Meyrieux les Etangs en juillet 2019
- Séjour poney pour les 6/12 ans à Faramans en août 2019

Nuitées et veillées au centre de loisirs :

- 3 veillée pendant les vacances d'été 2019
- 7 nuitées pendant les vacances d'été 2019

3. Résultat obtenu

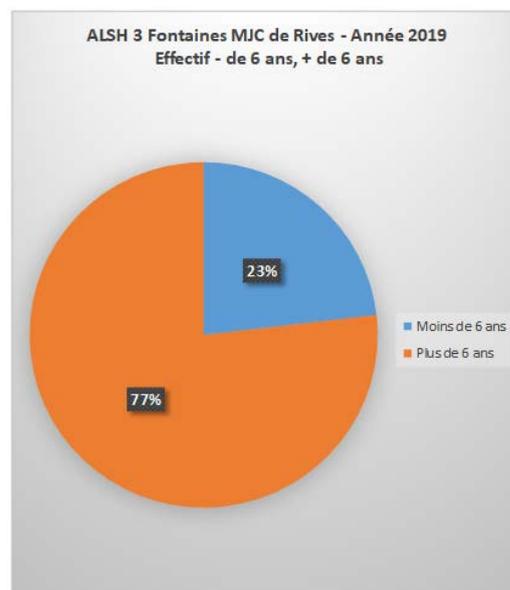
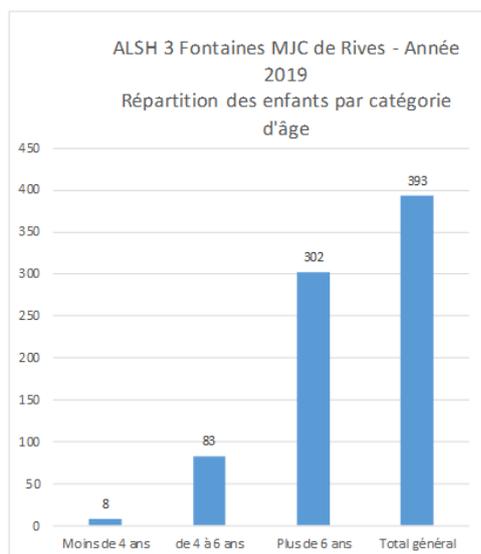
Le projet 2019 a permis de toucher un large public : 394 enfants ont fréquenté le centre de loisirs.

Les actions menées ont été mises en œuvres en fonction des objectifs généraux et en lien direct avec le projet éducatif et le projet pédagogique.

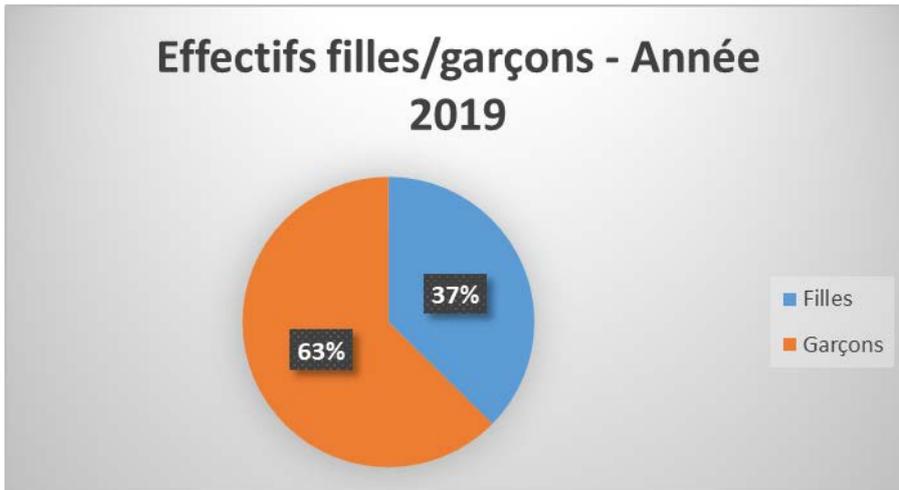
La richesse et la diversité des activités proposées mais aussi l'attachement particulier à créer du lien avec les familles, a permis de maintenir le niveau de fréquentation sur les mercredis entre 60 et 70 enfants ?

4. Public concerné

➤ Répartition des enfants par tranches d'âge



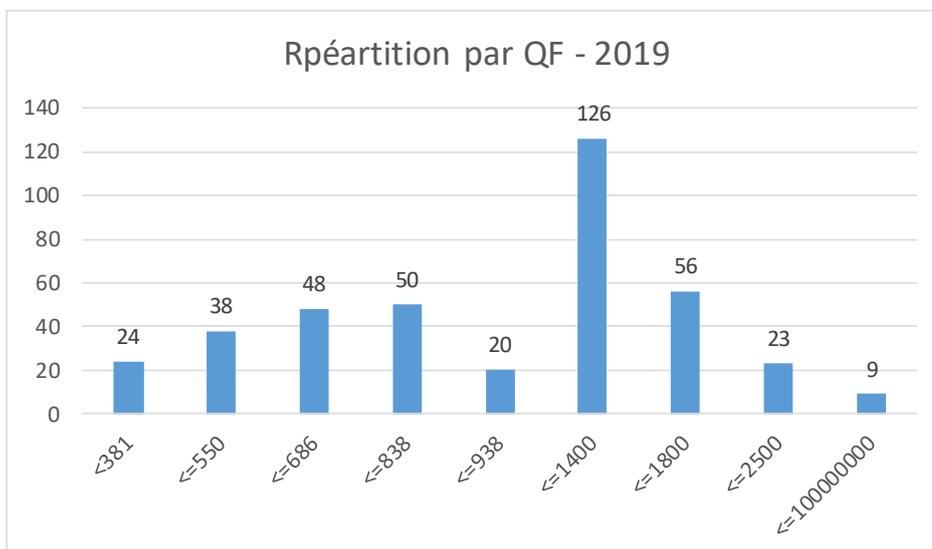
➤ Répartition fille garçon



➤ Répartition par commune



➤ Répartition des enfants par quotient familial



Implication

L'implication des parents est essentielle pour mener à bien le projet éducatif et pédagogique. C'est par différentes actions que la MJC parvient à investir ans ces projets :

1. Les parents sont invités à participer aux commissions enfance organisées par la MJC et mené par la directrice de l'ALSH (3 fois/ an). C'est l'occasion d'échanger, de tirer des bilans, de se projeter sur l'avenir et sur les actions à mener
2. Les parents sont conviés sur les spectacles des mercredis. C'est une manière de montrer et de valoriser auprès des familles l'implication de leurs enfants dans les projets. Cela valorise le public, l'équipe d'animation et permet de dépasser la simple vision du « mode de garde » que l'ALSH peut avoir aux yeux de certains parents.
3. Les parents sont conviés pour le procès de Mr Carmentran et l'ensemble du Carnaval : occasion pour eux de concrétiser ce que leurs enfants ont préparé dans le cadre de l'ALSH
4. Les parents sont conviés sur les jeux grandeur nature à chaque fin de vacances suivies d'un repas partagé en juillet et août. La coparticipation enfants/parents contribue à entretenir les liens familiaux. Véritable moment de partage, le rôle de l'équipe d'animation sur ces temps permettent aux parents de mesurer l'implication et le rôle des animateurs dans l'exercice de leur profession.

Tarifification

Joindre les barèmes de participation financière demandée (excepté pour les structures petite enfance relevant de la PSU)

CF GRILLE TARIFAIRE

La politique tarifaire de la MJC de Rives a été établie en lien avec la CAF et la Mairie de Rives. Tout en restant équitable nous essayons d'être accessibles au bas quotient, sans trop impacter sur les hauts quotients.

Nous avons également mis en place une tarification dit « bassin de vie » pour les communes qui sont sous convention avec la ville de Rives. Celles-ci sont considérées comme Rivoises sur la grille tarifaire.

Toujours dans un souci d'accessibilité, nous avons également mis en place une troisième tranche de quotient pour les extérieurs.

Sur cette année 2019, nous avons également mis en place une tarification spécifique pour les séjours et les stages d'été au centre de loisirs.

Les autres effets du projet

Le projet de la MJC et de son ALSH, génère un travail en réseau et en partenariat avec les acteurs locaux.

Les actions en partenariat :

- Journée de rencontre inter centre de loisirs des MJC de l'Union du Pays Voironnais « la ronde des mômes ».
- Interventions sur des temps périscolaires dans les écoles publiques de Rives
- Echange avec le RAM
- Inter centre avec les centres de loisirs de l'union Voreppe, Tullins La Buisse
- Réunions des directeurs d'accueil de loisirs du Pays Voironnais organisées par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.
- Formation sur le handicap avec le pays voironnais
- Réunions des directeurs d'accueil de loisirs et des animateurs de l'union des MJC
- Réunion d'échange et de travail entre les directeurs des accueils de loisirs et la DDCS.
- Suivis des animateurs stagiaires en formation avec la CAPV.
- Partenariat avec la bibliothèque de Rives dans le cadre du festival « Livre à Vous »
- Participation au Corso

Les postes créés :

L'année 2019 n'a pas permis d'accueillir de stagiaire qui prenne le rôle d'animateur permanent.

Cette année a été particulièrement difficile en termes de recrutement pour les mercredis. En effet les effectifs ayant augmenté massivement, la charge salariale également.

Les Contrat d'Engagement Educatif étant des contrats précaires payé au forfait journée, le recrutement d'animateur CEE qui soit disponible les mercredis en journées complètes s'avèrent compliqué.

La MJC et son secteur enfance doit réfléchir et trouver des solutions afin de fidéliser les animateurs CEE.

L'accueil de loisirs recrute annuellement des animateurs en Contrat d'Engagement Éducatif régulièrement pour les vacances scolaires et les mercredis (de 6 à 15 animateurs selon la période).

Autres éléments d'évaluation :

La directrice ALSH suivant une formation DEJEPS cela ouvre des perspectives pour le secteur enfance et le centre de loisirs en terme de projet.

La priorité pour l'année 2019-2020 sera de fédérer un réseau de partenaires autour de l'enfance/petite enfance et amener une complémentarité éducative autour d'un projet commun.